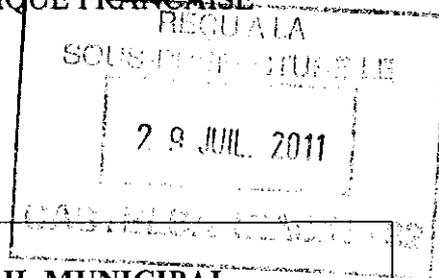


DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE ONZE LE 28 juillet (28/07/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 juillet 2011, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Marie CASTRO (représentée par Mme MARTY-MOTHEs), M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), M. Bernard REDON, (représenté par M. MOTHEs), **Adjoints,**

Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. ROUX), M. Abdelkader SELAM (représenté par M. BOUSQUET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), **Conseillers Municipaux**

ETAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. MOTHEs Didier est nommé secrétaire de séance.

23- 28 Juillet 2011

TARIFS DES PRODUITS DERIVES LIES AUX EXPOSITIONS EN VENTE AU MUSEE MARGUERITE VIDAL

Rapporteur : Monsieur BOUSQUET

Considérant l'édition de 1 000 exemplaires du catalogue de l'exposition « Le Pourtraict de la Ville de Moissac », dont 950 sont destinés à la vente au prix de 6 €. Les 50 exemplaires restants sont réservés à des dons.

Considérant l'édition de 1 000 exemplaires de la reproduction du *Pourtraict* de la ville de Moissac, dont 950 sont destinés à la vente aux prix de 4 €. Les 50 exemplaires restants sont réservés à des dons.

Considérant l'édition de 1.500 DVD du film-documentaire Moissac sous les eaux, dont 1.300 sont destinés à la vente au prix de 18 €. Les 200 exemplaires restants sont réservés à des dons.

Considérant que la Ville accorde à l'Office de Tourisme et aux librairies de Moissac une remise de 20% sur le prix de vente de ces DVD : le prix de vente sera alors de 14,40 € pour ces organismes.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

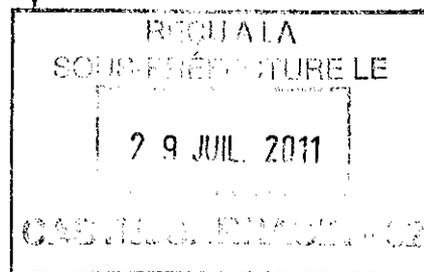
FIXE les tarifs de vente des produits dérivés comme suit, à compter du 1^{er} août 2011.

Désignation	Intitulé	Prix de vente
Librairie	Catalogue d'exposition	6 € 5 € prix OT
Produits dérivés	Reproduction	4 € 3 € prix OT
DVD	<i>Moissac sous les eaux</i>	18 € prix public 14,40 € prix OT et librairies de Moissac

Pour copie conforme
Moissac le 29 Juillet 2011
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :